

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
139 41

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 MAI 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Syndicat intercommunal pour la gestion du gymnase Clamony - Marignane Saint -
Victoret - réfection de la couverture et du bardage du gymnase plan Charlemagne - aide
exceptionnelle à l'investissement 2018**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le gymnase Clamony, situé sur la commune de Saint-Victoret, est utilisé principalement par les élèves du collège Jacques Prévert mais aussi en soirée, par les associations sportives de Marignane et de Saint-Victoret.

Construit dans les années 1980, le bâtiment présente aujourd'hui des défauts d'étanchéité en plusieurs secteurs de sa couverture et de son bardage en plaque ondulée amiante ciment.

L'objectif des travaux envisagés par le Syndicat Intercommunal est de supprimer durablement les infiltrations de façon à préserver l'intégralité des ouvrages intérieurs. Par ailleurs, le projet permettra de supprimer la présence d'amiante par le remplacement de la couverture et du bardage du gymnase.

Les travaux prévoient :

- la dépose et l'évacuation en centre spécialisé de l'amiante couverture et bardage ;
- le remplacement de l'isolation thermique ;
- l'installation d'une couverture et d'un bardage en tôle d'acier ;
- l'éclairage zénithal.

Le coût des travaux est estimé à 245.020 €HT.

Pour cette opération qui est partie prenante du Plan Charlemagne et ne bénéficie pas d'autre financement, la participation exceptionnelle du Département pourrait s'élever à 196.016 € conformément au détail joint en annexe 1.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL